

NON à la dictature de la « réduction des déficits publics ! »

Vous êtes ouvrier, fonctionnaire, chômeur, mère de famille, retraité ? Chaque jour qui passe, il est de plus en plus difficile de finir le mois. Si nous nous adressons à vous aujourd'hui, c'est pour alerter toutes et tous : un consensus se trame dans notre dos !

Ce consensus s'appelle « réduction des déficits publics ». Une politique qui menace tout de suite, maintenant, toutes les conquêtes les plus élémentaires que nos aînés ont arrachées pendant les 60 années écoulées. Retraites, salaires, Sécurité sociale, Code du travail, école publique, services publics... tout devrait y passer !

Ceux qui l'exigent s'appellent Union européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international. Un plan d'austérité sans précédent vient d'être imposé au Portugal (lire au verso). Et demain, tous s'accordent à dire que ce sera le tour de la France.

Jacques Attali, ancien « conseiller » de Mitterrand et aujourd'hui « conseiller » de Sarkozy l'affirme brutalement dans *Les Echos* (9 mai 2011) : « *l'été 2012, quel que soit l'élu, c'est le FMI (Fonds monétaire international) qui sera au pouvoir en France.* » Il ajoute « *La dette et les déficits sont à des niveaux sans précédent. Les marchés vont nous demander de remettre de l'ordre. Après la présidentielle de 2012, (...) il va falloir réduire les dépenses publiques* »

Ils n'ont pas attendu 2012 : contre-réforme des retraites, 16.000 postes supprimés dans l'Education nationale à la rentrée, 35.000 postes liquidés dans les hôpitaux en trois ans...

Sarkozy veut faire voter au Parlement une « Réforme constitutionnelle », en application de son « Pacte pour l'euro », qui interdirait dans la Constitution les « déficits publics ». Un coup se prépare contre la démocratie, contre le suffrage universel, contre l'existence même de confédérations syndicales et leur droit de revendiquer librement. Ce serait une nouvelle fois le viol de notre vote NON majoritaire le 29 mai 2005 !

Les parlementaires du PS, du PCF et du PG ont voté contre la « réforme constitutionnelle ». Mais ils multiplient les déclarations sur le thème « *Nous avons probablement en commun un objectif : la maîtrise de la dépense publique* » (Jérôme Cahuzac, député PS). Et reprochent à Sarkozy : « *Vous n'avez jamais respecté les critères de Maastricht* » (J.-P. Brard, au nom des députés communistes, républicains, citoyens, Parti de gauche)

Nous affirmons qu'il ne peut y avoir « d'objectif commun » avec Sarkozy, l'Union européenne et le FMI. Il ne peut être question d'accepter la « réduction des déficits publics » que ce soit au nom de l'euro ou du remboursement de la dette, c'est à dire en dernier ressort, au nom de la dictature des « marchés financiers » et des capitalistes. Mais le peuple tunisien a rappelé que les pires dictatures peuvent tomber.

Travailleurs, militants, jeunes, élus ! Nous sommes des syndicalistes de la métallurgie, de la Sécurité sociale, de l'Education nationale, de la SNCF... nous sommes des militants du PRCF-59 et du POI-59. Groupons-nous pour débattre et agir ensemble contre ces attaques sans précédent.

**Réunion-débat, mardi 28 juin, 18h30, à Hellemmes
(Lille, métro Hellemmes) - Salle des Acacias premier étage**

Comité contre la dictature de la « réduction des déficits publics »



...et des militants ouvriers de la Sécurité sociale, de la métallurgie, de la SNCF, de l'Education nationale...

Aujourd'hui, au Portugal...

Et demain en France ?

Les citations ci-dessous sont extraites du **Plan d'austérité imposé au Portugal** par la « Troïka » : FMI, Commission européenne, Banque centrale européenne. Un plan qui devra s'appliquer quel que soit le vainqueur des élections du 5 juin, et auquel on veut enchaîner les organisations syndicales. Une véritable condamnation à mort pour les travailleurs, les chômeurs, la jeunesse et la paysannerie, au nom de la « réduction des déficits publics », de l'euro et du paiement de la dette.

Coupes dans les retraites

« Diminuer le montant des pensions supérieures à 1500 euros » (§ 1.11), « gel des pensions en 2012 » (§ 1.12).

Augmentation des impôts et des taxes

« Rendre imposables toutes les allocations sociales » (§ 1.21), « Augmenter les revenus de la TVA » (§ 1.23), « Augmentation des taxes » sur les voitures, le tabac et l'électricité (§ 1.24).

Privatisation totale des services publics et augmentation des tarifs

« Les tarifs réglementés de l'électricité disparaîtront » (§ 5.1) ; dans les chemins de fer, « permettre aux opérateurs (...) d'augmenter le prix des billets » (§ 5.23).
« Le gouvernement accélérera son programme de privatisations. (...) les transports (Aerportos de Portugal, la compagnie aérienne TAP et la branche fret de la compagnie ferroviaire CP), l'énergie (la compagnie pétrolière GALP, les compagnies d'énergie EDP et REN), les communications (Correios de Portugal) et les assurances (Caix Seguros) (...) Le gouvernement identifiera, dans un deuxième temps, deux autres grandes entreprises à privatiser d'ici à fin 2012 » (§ 3.30).

Démantèlement des administrations

« Réduire les effectifs de 1% par an entre 2012 et 2014 dans la fonction publique nationale et de 2 % par an dans la fonction publique locale » (§ 3.48). « Réduire le nombre des services locaux des ministères (Finances, Sécurité sociale, Justice). Les services devront être fusionnés » (§ 3.46).

Fusions forcées des cantons et des communes

« D'ici à juillet 2011, le gouvernement aura développé un plan de rationalisation pour réorganiser et réduire significativement le nombre » des communes et des cantons, afin de « réduire les coûts » (§ 3.43).

Restriction drastique du droit aux soins médicaux

« Réduire la dépense publique en médicaments pharmaceutiques à 1% du PIB environ d'ici à la fin 2013 » (p. 15) et « abaissement de la cotisation de

l'employeur et en ajustant l'étendue de la couverture santé » (§ 3.51).

Démantèlement des hôpitaux

« Réduire de 200 millions d'euros les coûts d'exploitation des hôpitaux, incluant la réduction du nombre d'agents administratifs » (§ 3.71), « Poursuivre (...) la concentration des services hospitaliers et des services des urgences (...) diminution supplémentaire de 5 % au moins des coûts d'exploitation en 2013 » (§ 3.76).

Baisse des allocations de chômage, faciliter les licenciements

« Réduire la durée maximum de l'indemnisation du chômage à 18 mois maximum » (§ 4.1). « Les indemnités de licenciements pour les contrats à durée indéterminée passeront de 30 jours à 10 jours de salaire par année travaillée » (§ 4.4).
« Le licenciement individuel lié à l'inadéquation du salarié devra devenir possible » (§ 4.5).

Salaires sous surveillance

« Le gouvernement s'engage à ce que toute augmentation du salaire minimum n'intervienne qu'à condition qu'elle soit justifiée par la situation économique et le marché du travail, et en accord avec le cadre de surveillance du programme » (§ 4.7).

Logement : faciliter les expulsions de locataires en difficulté

« Réduire, pour les propriétaires, le préavis de congé pour mettre fin au bail ; fournir une procédure extrajudiciaire (...) permettant de réduire le délai d'expulsion à trois mois » (§ 6.1)

Le Portugal sous administration du FMI et de l'Union européenne

Chaque trimestre le gouvernement portugais devra rendre des comptes, ministère par ministère, au Fonds monétaire international (FMI) et à l'Union européenne. Il est précisé que « si les normes fixées n'ont pas été observées ou sont susceptibles de n'être pas observées, des mesures supplémentaires seront prises. Les autorités s'engagent (...) à fournir également à la Commission européenne, à la BCE et au FMI toutes les informations sollicitées disponibles pour évaluer les progrès (...). Avant le versement de chaque tranche d'aide, les autorités devront fournir un rapport sur l'accomplissement des conditions fixées. »